بِسمِ اللهِ الرَّحمنِ الرَّحِيم

Je commence en citant le nom de Allah – Dieu –,
Ar-Rahman – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants et aux non croyants dans le bas monde, mais uniquement aux croyants dans l'au-delà –,
Ar-Rahim – Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants –

الحَمدُ للهِ رَبِّ العَالَمِين

La louange est à Allah le Seigneur des mondes,

والصَّلاةُ والسَّلامُ عَلى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللهِ

et que soient accordés à notre maître Mouhammad, le Messager de Allah, davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi que la préservation de sa communauté de ce qu'il craint pour elle.

Khoutbah n°1418

Le vendredi 27 novembre 2026 correspondant au 17 *joumada l-'oula* 1448 de l'Hégire

La Parole de Allah tabaraka wata^ala

الحمد لله والصلاة والسلام على سيدنا محمّد رسول الله يا أيّها الذين آمنوا اتّقوا الله

Al-hamdou lil-Lahi*[1] *was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Lah.

La louange est à *Allah*, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons à *Allah* qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que *Allah* guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare, nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que *Allah*, le seul à ne pas avoir d'associé ni de semblable, ni d'équivalent ni d'égal. Et je témoigne que notre Maître et notre Bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, *Mouhammad*, est Son esclave et Son messager, Son élu et Son bien-aimé ; que *Allah* lui accorde davantage d'honneur et d'élévation en degrés ainsi qu'à tout messager qu'Il a envoyé.

Après quoi, esclaves de *Allah*, je vous recommande, ainsi qu'à moi-même, de faire preuve de piété à l'égard de *Allah Al-^Aliyy Al-^Adhim*, Qui dit dans Sa révélation parfaitement établie :

﴿ وَكَلَّمَ ٱللَّهُ مُوسَىٰ تَكۡلِيمٗا ﴾

(*wakallama l-Lahou Mouça takliman*) [sourate *An-Niça'* verset 164]ce qui signifie : « **Et *Allah* a fait entendre Sa Parole à *Mouça*.** »

Et le Messager de *Allah* ﷺ dit :

[1] Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

((مَا مِنْكُمْ مِنْ أَحَدٍ إِلَّا سَيُكَلِّمُهُ رَبُّهُ يَوْمَ القِيامَةِ))

(*ma minkoum min ‘ahadin ‘il-la sayoukallimouhou rabbouhou yawma l-qiyamah*) [rapporté par *Al-Boukhariyy*] ce qui signifie : « ***Il n’y aura aucun d’entre vous sans que son Seigneur ne lui fasse entendre Sa parole le Jour du Jugement.*** »

Frères de foi, il est obligatoire de croire que *Allah* parle par une Parole qui n’a aucune ressemblance avec notre parole : elle n’est ni lettre, ni son, ni langue ; elle n’a pas de commencement et n’a pas de fin ; elle n’est pas interrompue par le silence et n’est pas discontinue. Voici l’Imam *Abou Hanifah* qui dit dans son livre *Al-Fiqhou Al-‘Akbar* :

(وَنَحْنُ نَتَكَلَّمُ بِالآلاتِ وَالْحُرُوفِ وَاللهُ تَعالَى يَتَكَلَّمُ بِلا ءالَةٍ وَلا حُرُوفٍ وَالْحُرُوفُ مَخْلُوقَةٌ وَكَلامُ اللهِ تَعالَى غَيْرُ مَخْلُوقٍ)

(*wanahnou natakallamou bil-‘alati wal-houroufi wal-Lahou ta^ala yatakallamou bila ‘alatin wala hourouf wal-houroufou makhlouqatoun wakalamou l-Lahi ta^ala ghayrou makhlouq*) ce qui signifie : « *Quant à nous, nous parlons au moyen d’organes et de lettres, alors que Allah ta^ala parle sans organe et sans lettres ; les lettres sont créées et la parole de Allah ta^ala n’est pas créée.* » Les organes – *al-’alat* –, ce sont les points d’articulation des lettres – *makharij al-hourouf* –.

Les gens de la *Sounnah* et de la Majorité – *Ahlou s-Sounnah wal-Jama^ah* –, que *Allah ta^ala* leur accorde la victoire, ont démontré que la parole de *Allah* n’est ni son ni lettres successives, par Sa parole *ta^ala* :

﴿وَهُوَ أَسۡرَعُ ٱلۡحَٰسِبِينَ﴾

(*wahouwa ‘asra^ou l-hacibin*) [sourate *Al-An^am* verset 62] qui signifie : « **Et Il est le plus rapide de ceux qui font rendre des comptes**. »

En effet, *Allah ta^ala* fera entendre Sa parole à chaque être humain le Jour du Jugement, et l’esclave comprendra, par la Parole de *Allah*, qu’il est interrogé sur ses gestes, ses paroles et ses croyances. Si *Allah* parlait au moyen de lettres et de sons, le jugement des créatures ne s’achèverait pas même en cent mille ans, car les créatures sont nombreuses : parmi les humains, il y en a qui ont vécu deux mille ans, d’autres mille ans et plus, d’autres plusieurs centaines d’années, et certains djinns vivent des milliers d’années. Or le jugement des esclaves ne porte pas seulement sur les paroles, mais sur les paroles, les gestes et les croyances. Si donc *Allah* parlait au moyen de lettres et de sons, leur jugement durerait un temps extrêmement long, et *Allah* ne serait pas le plus rapide de ceux qui font rendre des comptes, mais plutôt le plus lent ! Or cela contredit Sa parole *ta^ala* signifiant :

﴿وَهُوَ أَسۡرَعُ ٱلۡحَٰسِبِينَ﴾

(*wahouwa ‘asra^ou l-hacibin*) [sourate *Al-An^am* verset 62] qui signifie : « **Et Il est le plus rapide de ceux qui font rendre des comptes** », c’est-à-dire que *Allah ta^ala* est plus rapide que quiconque à faire rendre des comptes.

Quant à la parole de *Allah ta^ala* dans sourate *Ya-Sin* :

﴿إِنَّمَآ أَمۡرُهُۥٓ إِذَآ أَرَادَ شَيۡـًٔا أَن يَقُولَ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ٨٢﴾

(*'innama 'amrouhou 'idha 'arada chay'an 'an yaqoula lahou koun fayakoun*), elle signifie que *Allah* crée les choses rapidement, sans fatigue et sans peine, et sans que quiconque puisse L'en empêcher ; elle ne signifie pas que *Allah* prononcerait le mot « *koun* » autant de fois qu'il y a de créatures, car *Allah ^azza wajall* crée [comme créatures] en un même instant ce qui ne peut être dénombré ! Ainsi, le verset :

﴿كُن فَيَكُونُ﴾

(*koun fayakoun*) indique donc la rapidité de la création.

Quant à la parole de *Allah ta^ala* :

﴿لَا تُحَرِّكۡ بِهِۦ لِسَانَكَ لِتَعۡجَلَ بِهِۦٓ ١٦ إِنَّ عَلَيۡنَا جَمۡعَهُۥ وَقُرۡءَانَهُۥ ١٧ فَإِذَا قَرَأۡنَٰهُ فَٱتَّبِعۡ قُرۡءَانَهُۥ ١٨﴾

(*la touharrik bihi liçanaka lita^jala bih 'inna ^alayna jam^ahou waqour'anah fa'idha qara'nahou fattabi^ qour'anah*) [sourate *Al-Qiyamah* versets 16-18] ce qui signifie : « **Ne remue pas ta langue en le récitant pour te hâter de le réciter. C'est à Nous qu'il incombe de le rassembler et de faire que sa récitation soit établie sur ta langue. Lorsque Nous l'aurons rassemblé [dans ton cœur], mets-le alors en pratique** », elle signifie : ô *Mouhammad*, lorsque *Jibril* te récite le *Qour'an* par Notre ordre, écoute-le attentivement et ne remue pas ta langue pour te hâter de le réciter.

﴿إِنَّ عَلَيۡنَا جَمۡعَهُۥ وَقُرۡءَانَهُۥ ١٧﴾

(*'inna ^alayna jam^ahou waqour'anah*), c'est-à-dire : Nous t'avons garanti que le *Qour'an* sera rassemblé dans ta poitrine.

﴿فَإِذَا قَرَأۡنَٰهُ﴾

(*fa'idha qara'nahou*), c'est-à-dire : lorsque Nous l'aurons rassemblé dans ta poitrine.

﴿فَٱتَّبِعۡ قُرۡءَانَهُۥ﴾

(*fattabi^ qour'anah*), c'est-à-dire : mets-le en pratique, ô *Mouhammad*. Et le Messager ﷺ faisait ainsi.

Quant à l'expression révélée à notre maître *Mouhammad* ﷺ, en langue arabe et écrit dans les exemplaires du *Qour'an – al-masahif –*, elle est entrée en existence, créée ; cependant elle n'est la composition d'aucun ange ni d'aucun être humain, mais elle a été écrite dans la Table préservée – *Al-Lawhou l-Mahfoudh –*. *Jibril* a entendu la parole de *Allah* qui est l'attribut de Son Être, qui n'est ni lettre ni son ; il en a compris l'ordre de prendre le *Qour'an* de la Table préservée, puis de descendre avec lui sur *Mouhammad* et de le lui réciter. Cela est indiqué par Sa parole *ta^ala* :

﴿إِنَّهُۥ لَقَوۡلُ رَسُولٖ كَرِيمٖ ١٩﴾

(*‘innahou laqawlou raçoulin karim*) [sourate *Al-Haqqah* verset 19] qui signifie : « **C’est certes la récitation d’un messager honoré** », c’est-à-dire de *Jibril* selon l’unanimité des exégètes ; autrement dit c’est ce qu’a récité *Jibril*. Si *Allah* avait récité le *Qour’an* à *Mouhammad* au moyen de lettres et de sons, Il n’aurait pas dit ce qui signifie : « **C’est certes la récitation d’un messager honoré** », mais Il aurait dit : « *C’est certes la récitation du Seigneur des mondes*. »

Ayant tenu mes propos, je demande que *Allah* me pardonne ainsi qu’à vous-mêmes.

Second Discours[2] :

الحمد لله

والصلاة والسَّلام على سيّدنا محمّد رسول الله

يا أيّها الذين آمنوا اتّقوا الله

اللّٰهُمَّ اغفِرْ للمؤمنين والمؤمنات

Al-hamdou lil-Lah

was-salatou was-salamou ^ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ;

ya ‘ayyouha l-ladhina ‘amanou t-taqou l-Lah.

Allahoumma ghfir lil-mou’minina wal-mou’minat.

[2] Il s’agit des piliers selon *Ach-Chafi^iyy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.